

## **RAPPEL DE CONSIGNES EN CAS D'ALERTE INCENDIE**

Dès que les sirènes retentissent, tous les usagers et personnels doivent **IMMEDIATEMENT** évacuer les lieux.

Les guide-files et les serre-files portant un **gilet jaune réfléchissant**, présents sur le Site, sont chargés de diriger les occupants des lieux vers les issues de secours, puis vers les points de rassemblement situés à l'extérieur et signalés par **des panneaux de couleur verte**.

A la fin de l'alerte, un message diffusé par haut-parleur, invitera les usagers et les personnels à revenir dans les locaux.

**ATTENDRE IMPERATIVEMENT CE MESSAGE AVANT DE RENTRER DANS LES BATIMENTS, L'ARRET DES SIRENES NE SIGNIFIANT PAS QUE TOUT DANGER EST ECARTE.**

## NOTE AUX GUIDE-FILES ET SERRE-FILES

Lors d'une alerte incendie, certains hésitent à évacuer les locaux pensant qu'il s'agit peut-être d'une fausse alerte (malveillance, incident technique, ...).

Pour éliminer les doutes et être sûr d'assurer au mieux la sécurité de chacun, la seule attitude à adopter est **l'évacuation systématique des locaux** dans lesquels les sirènes retentissent.

A la fin de l'alerte, les usagers et les personnels sont informés de la possibilité de reprendre leurs activités, en toute sécurité, par un message diffusé par haut-parleur, **l'arrêt des sirènes ne signifiant pas que tout danger est écarté**. Les sirènes sonnent selon des zones définies lors de la conception de l'installation.

### **Sur le site de l'Arsenal :**

- Une seule zone comprenant la totalité du site.

### **Sur le site des Anciennes Facultés :**

Sur le site des Anciennes facultés, deux zones sont également définies :

- La première comprend le bâtiment Lautman, le CRA et la Maison des Etudiants.
- La deuxième comprend l'Agence comptable, le SUIO, l'amphithéâtre Cujas et le CRI.

### **Sur le site de la Manufacture des Tabacs :**

- La première zone comprend le bâtiment S.
- La deuxième zone comprend tous les autres bâtiments.

### **Sur le site de Toulouse School of Economics :**

- Une seule zone comprenant la totalité du site.

**Les sirènes se déclenchent donc par zone, et s'il n'y a qu'une zone en alerte, c'est uniquement celle-là qui devra être évacuée.**

### **UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE**

# CONSIGNES EN CAS D'ALERTE INCENDIE

## Site de l'Arsenal

Les consignes générales restent inchangées.

Compte tenu du plan Vigipirate certaines portes sont verrouillées durant la journée. Ces portes seront ouvertes en cas d'alerte.

Les agents de sécurité en poste sur le site participent au dispositif d'évacuation. L'un d'entre eux assure le rôle de référent d'évacuation (gilet orange). Il se tient au point d'accueil des secours (près du bassin, panneau rouge).

Les chargés d'évacuation (guide-file, serre-file) lui communiquent les informations utiles aux services de secours (personne en difficulté, personne n'ayant pu être évacuée, porte bloquée, ...).

A la fin de l'alerte, signalée par haut-parleur, les chargés d'évacuation sont invités à participer à une réunion (environ 30 minutes) permettant de faire le point et d'améliorer le déroulement des évacuations. Le lieu de rendez-vous est communiqué par le référent d'évacuation.

## Site des Anciennes Facultés

Les personnes évacuées se rassemblent dans le parc.

Le référent d'évacuation (gilet orange) se tient au point d'accueil des secours à l'entrée principale du site rue des puits creusés (panneau rouge).

Les chargés d'évacuation (guide-file, serre-file) lui communiquent les informations utiles aux services de secours (personne en difficulté, personne n'ayant pu être évacuée, porte bloquée, ...).

A la fin de l'alerte, signalée par haut-parleur, les chargés d'évacuation sont invités à participer à une réunion (environ 30 minutes) permettant de faire le point et d'améliorer le déroulement des évacuations. Le lieu de rendez-vous est communiqué par le référent d'évacuation.

## **UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE**

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - [www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)

## **Site de la Manufacture des Tabacs**

Les personnes évacuées se rassemblent :

- dans la rue côté Bazacle pour les occupants du bâtiment Q.
- dans la cour pour les bâtiments B, F, A, E.
- derrière le bâtiment D pour les bâtiments C, D, S.

Les occupants du bâtiment H et de la partie bibliothèque du bâtiment C peuvent se répartir sur les deux zones précédentes selon les issues de secours.

Le référent d'évacuation (gilet orange) se tient au point d'accueil des secours situé devant le bâtiment A (panneau rouge).

Les chargés d'évacuation (guide-file, serre-file) lui communiquent les informations utiles aux services de secours (personne en difficulté, personne n'ayant pu être évacuée, porte bloquée, ...).

A la fin de l'alerte, signalée par haut-parleur, les chargés d'évacuation sont invités à participer à une réunion (environ 30 minutes) permettant de faire le point et d'améliorer le déroulement des évacuations. Le lieu de rendez-vous est communiqué par le référent d'évacuation.

## **Site de Toulouse School of Economics**

Les personnes évacuées se rassemblent :

- devant l'esplanade Bertrand de Montaigut
- côté CROUS au niveau de la circulation.

A la fin de l'alerte, signalée par haut-parleur, les chargés d'évacuation sont invités à participer à une réunion (environ 30 minutes) permettant de faire le point et d'améliorer le déroulement des évacuations. Le lieu de rendez-vous est communiqué par le référent d'évacuation.

## **Evacuation des personnes à mobilité réduite (PMR)**

Dans le cas où une personne à mobilité réduite ne peut être évacuée, il convient de la conduire vers un lieu sécurisé où elle pourra attendre l'arrivée des secours.

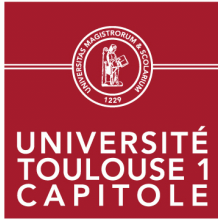
S'il n'existe pas de local prévu à cet effet (Espace d'attente sécurisé), les lieux les mieux adaptés sont ceux protégés par des portes coupe-feu et notamment les paliers de cages d'escaliers.

Dans la mesure du possible, la personne ne doit pas rester seule et dans tous les cas, sa présence doit être signalée au référent d'évacuation ou aux services de secours dans les délais les plus brefs.

A ce jour, seuls deux bâtiments sont équipés d'espaces d'attente sécurisés (EAS), il s'agit du bâtiment S à la Manufacture des Tabacs et de l'amphithéâtre Cujas aux Anciennes Facultés.

### **UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE**

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - [www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)



Direction du patrimoine – Division de la logistique immobilière – Hygiène et sécurité

## **EVACUATION DES LOCAUX**

### **LE GUIDE FILE**

#### **A l'audition du signal sonore :**

- fait évacuer sa zone ;
- facilite l'évacuation des locaux en indiquant l'issue de secours la plus proche.

#### **Au cours de l'évacuation :**

- interdit tout retour en arrière ;
- guide les attardés ou les personnes en difficultés ;
- fait évacuer les personnes arrêtées sur les voies de circulation des secours, vers les aires de rassemblement (voir plan du site) ;
- se rend au point d'ACCUEIL DES SECOURS (voir plan du site) et informe les responsables de l'évacuation ou des secours des difficultés éventuelles rencontrées lors de l'évacuation.

### **LE SERRE FILE**

#### **A l'audition du signal sonore :**

- fait évacuer sa zone ;
- facilite l'évacuation des locaux en indiquant l'issue de secours la plus proche.
- contrôle que la totalité des locaux de sa zone a été évacuée (bureaux, locaux d'enseignement, sanitaires, ascenseurs, etc. ...) ;
- note la localisation des personnes qui ne peuvent ou qui refusent d'évacuer.

#### **Au cours de l'évacuation :**

- interdit tout retour en arrière ;
- guide les attardés ou les personnes en difficultés ;
- se rend au point d'ACCUEIL DES SECOURS (voir plan du site) et informe les responsables de l'évacuation ou des secours des difficultés éventuelles rencontrées lors du contrôle, et éventuellement communique le nombre et la localisation des personnes qui n'ont pas voulu ou pu évacuer sa zone.

#### **Les Guide files et les Serre files doivent impérativement connaître :**

- les consignes de sécurité ;
- toutes les issues de secours de la zone dont ils ont la responsabilité.

## **LE REFERENT D'EVACUATION**

**UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE**

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - [www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)

Le référent d'évacuation est chargé de collecter les informations communiquées par les Guide-files et les Serre-files.  
Il est revêtu d'une chasuble réfléchissante. Il se tient au point d'accueil des secours auxquels il communique toutes les informations dont ceux-ci ont besoin pour leur intervention.

## CONSIGNES D'EVACUATION DES PERSONNES HANDICAPEES.

**Destinataires : Guide-files, Serre-files d'évacuation, Concierges, Responsables équipes d'entretien.**

Les personnels chargés de l'évacuation vérifient la présence de personnes handicapées.



Ils assurent l'évacuation de ces personnes vers l'extérieur, selon le cheminement affiché.

Si l'évacuation n'est pas possible, les personnes handicapées sont mises en sécurité soit dans **un espace d'attente sécurisé** soit à défaut sur **un palier de cage d'escalier**. Dans la mesure du possible, un chargé d'évacuation reste auprès de la personne handicapée.

Le chargé d'évacuation informe le **référént d'évacuation** de la situation.



Le **référént d'évacuation** informe les pompiers à leur arrivée.  
Les personnels chargés de l'évacuation restent sur l'aire de rassemblement à la disposition des pompiers.

